



**Programme Alimentaire Mondial**

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 14–18 novembre 2016**

Distribution: Générale

Date: 7 novembre 2016

Original: Anglais

*\* Nouvelle parution pour raisons techniques  
(en français uniquement)*

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/7\*

Programmes de pays

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## **Programme de pays Côte d'Ivoire 200960 (2017–2020)**

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

\* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

### **Résumé**

La Côte d'Ivoire est un pays à revenu intermédiaire qui se relève d'une décennie de conflit et d'une crise post-électorale (2010-2011) à l'origine d'importants déplacements de population vers les pays voisins. L'amélioration de la situation politique et économique et de la sécurité a permis le retour dans leur région d'origine de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que le passage progressif des secours au redressement et au développement.

La pauvreté touche 46,5 pour cent de la population, en particulier dans les zones du nord et du nord-est du pays. C'est dans les régions rurales du nord et de l'ouest que l'insécurité alimentaire est la plus forte, surtout parmi les ménages dirigés par une femme. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, les pratiques de nutrition inadaptées et les mauvaises conditions de vie sont autant de facteurs qui contribuent à la malnutrition chronique dont le taux atteint 40 pour cent dans les régions septentrionales. Les chocs climatiques à répétition, l'irrégularité des précipitations et la faiblesse des capacités productives aggravent la vulnérabilité et rendent nécessaire la mise en place d'activités de redressement et de services de protection sociale.

Le programme de pays 200960 est en phase avec le plan de développement national 2016-2020 élaboré par le Gouvernement, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2017-2020 et les Objectifs stratégiques 1, 2 et 4. Il contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 13 et 17 au moyen d'activités conçues en concertation avec le Gouvernement, les donateurs, les organisations non gouvernementales pertinentes, les organismes des Nations Unies et les bénéficiaires.

Le programme de pays 200960 aidera le Gouvernement à prévenir la malnutrition et à instaurer un système de protection sociale pérenne, moyennant: i) la distribution d'aliments composés enrichis aux enfants de 6 à 23 mois pour lutter contre la malnutrition chronique, ainsi que la mise en place de transferts de type monétaire assortis de conditions pour promouvoir l'accès des femmes enceintes et des mères allaitantes aux services de santé; ii) le renforcement de la résilience par la création d'actifs destinés à protéger l'environnement, accroître la production d'aliments nutritifs et remettre en état les moyens d'existence, tout en veillant à la répartition égale des effets directs entre femmes et hommes; et iii) l'augmentation des taux de scolarisation et d'assiduité, surtout des filles.

#### **Coordonnateurs responsables:**

M. A. Dieng  
Directeur régional  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [abdou.dieng@wfp.org](mailto:abdou.dieng@wfp.org)

Mme A. Badejo  
Directrice de pays  
courriel: [adeyinka.badejo@wfp.org](mailto:adeyinka.badejo@wfp.org)

Le programme de pays 200960 mettra à profit les enseignements dégagés de l'expérience pour renforcer les capacités du Gouvernement et des organisations à assise communautaire afin de promouvoir la durabilité des résultats et l'autosuffisance. Les activités seront conformes à la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à la stratégie régionale d'exécution pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

### Projet de décision\*

Le Conseil approuve le programme de pays Côte d'Ivoire 200960 (WFP/EB.2/2016/7\*), lequel requiert 27 097 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 29,2 millions de dollars É.-U. et des transferts de type monétaire se chiffrant à 18,2 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 68,4 millions de dollars.

### Justification

1. La Côte d'Ivoire est un pays à revenu intermédiaire et l'un des plus gros producteurs de cacao et de café. Sur ses 23 millions d'habitants, 50,3 pour cent vivent en milieu rural<sup>1</sup>; le pays se classait au 172<sup>ème</sup> rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain de 2015. Les avancées majeures réalisées depuis 2012 dans les domaines de la sécurité, de la réconciliation nationale, de la croissance économique et de la stabilité ont permis à 257 000 réfugiés de retourner chez eux<sup>2</sup>. Le produit intérieur brut a progressé de 8,5 pour cent en moyenne ces cinq dernières années.
2. Les taux de pauvreté et de malnutrition demeurent toutefois élevés, tandis que l'insécurité alimentaire et une forte prévalence du retard de croissance<sup>3</sup> persistent dans les régions rurales du nord, du nord-est et de l'ouest<sup>4</sup>. La malnutrition aiguë globale touche 4,2 pour cent des enfants de moins de 5 ans et atteint 8,9 pour cent dans les régions septentrionales de Poro, Tchologo et Bagoué. L'insécurité alimentaire concerne 12,8 pour cent de la population, dont 4 pour cent souffrent d'insécurité alimentaire grave; 46,5 pour cent de la population vit dans la pauvreté, les taux les plus élevés atteignant 60 pour cent dans le nord et 54 pour cent dans le nord-est<sup>5</sup>. Le coefficient de Gini, qui est de 0,405, témoigne d'une forte inégalité des revenus, ce qui accroît la vulnérabilité et empêche les ménages pauvres de satisfaire leurs besoins essentiels.
3. La production nationale de 1,3 million de tonnes de riz en 2015 n'a pas permis de répondre à la demande interne, qui s'élève à 1,5 million de tonnes<sup>6</sup>. L'évaluation après récolte de 2015/16 a révélé que 60 pour cent des agriculteurs du nord et du nord-est du pays avaient enregistré une baisse des rendements due à l'insuffisance des pluies et au manque de ressources pour acheter des intrants<sup>7</sup>. Les actifs productifs se sont amenuisés, et les moyens d'existence sont moins résilients: une enquête de 2015 a fait apparaître que les ménages des zones rurales consacraient 56 pour cent de leur revenu à l'alimentation, contre 39 pour cent dans les zones urbaines, et que

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

<sup>1</sup> Recensement national de 2014.

<sup>2</sup> On s'attend en 2016 et 2017 au rapatriement de 55 000 réfugiés supplémentaires en provenance de pays voisins.

<sup>3</sup> Dans la région de Bounkani, par exemple, le taux de retard de croissance s'élève à 38 pour cent, contre 31,4 pour cent à l'échelle nationale. Source: Programme national de nutrition, Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition, novembre 2014.

<sup>4</sup> Les zones septentrionales de la partie sahélienne sont plus vulnérables aux chocs à répétition liés au changement climatique et à l'irrégularité des précipitations; la faiblesse des capacités productives aggrave la vulnérabilité et rend l'accès aux services de protection sociale d'autant plus nécessaire.

<sup>5</sup> Ministère de la planification et du développement. 2015. *Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire*. Côte d'Ivoire.

<sup>6</sup> Ministère de l'agriculture et du développement rural: Plan national d'investissement agricole 2015-2020.

<sup>7</sup> Ministère de l'agriculture et du développement rural, février 2016.

- 50 pour cent des agriculteurs étaient pauvres<sup>8</sup>. Les femmes constituent les deux tiers de la main-d'œuvre agricole et assurent 80 pour cent de la production et du commerce des légumes, mais elles sont seulement 19 pour cent à avoir accès à la terre, contre 31 pour cent des hommes<sup>9</sup>.
4. Les marchés du nord et du nord-est sont bien approvisionnés en maïs, sorgho et millet ainsi qu'en riz importé. Les marchés de Korhogo, Ferkéssédougou, Bouna et Boundoukou fournissent les pays du Sahel en produits alimentaires. Toutefois, les prix des denrées alimentaires sont stables mais élevés, ce qui limite l'accès des ménages à la nourriture.
  5. La diminution des précipitations dans les régions septentrionales a accéléré la dégradation des terres et abaissé les rendements et les revenus des petits exploitants: 16 pour cent des ménages agricoles connaissent une aggravation de l'insécurité alimentaire accrue après les récoltes; pendant les périodes de soudure, ce chiffre atteint 18 pour cent<sup>10</sup>. Lors d'une enquête menée en février 2016 auprès des ménages ruraux interrogés, 72 pour cent des ménages ont déclaré qu'ils avaient réduit le nombre de leurs repas quotidiens, que leur régime alimentaire n'était pas diversifié et qu'ils adoptaient d'autres stratégies de survie liées à l'alimentation<sup>11</sup>.
  6. La Côte d'Ivoire se classe au 151<sup>ème</sup> rang sur 155 pays selon l'indice d'inégalité de genre<sup>12</sup>. Les femmes occupent 9,2 pour cent des sièges parlementaires, et seulement 14 pour cent des filles accèdent à l'enseignement secondaire, contre 30 pour cent des garçons. Le taux de mortalité maternelle est de 720 pour 100 000 naissances vivantes; le taux de natalité chez les filles et les femmes jeunes âgées de 15 à 19 ans s'élève à 130,3 pour 1 000. Seulement 52,4 pour cent des femmes participent au marché du travail, contre 81,4 pour cent des hommes<sup>13</sup>. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 45 pour cent, mais seulement de 25 pour cent chez les femmes<sup>5</sup>.
  7. La qualité de l'éducation est faible, surtout dans les zones rurales du nord où les taux de scolarisation sont les plus bas. Le taux brut de scolarisation dans les écoles primaires a progressé, passant de 85,7 pour cent à 95,4 pour cent au cours des quatre dernières années, mais il existe de fortes disparités entre régions. Une enquête récente a permis de constater que 89 pour cent des élèves de CPI avaient des difficultés à lire, et le taux de passage dans la classe supérieure pour les trois premières années de scolarité était uniquement de 15 pour cent<sup>14</sup>. Les carences des bâtiments scolaires et le manque d'enseignants qualifiés entravent la mise en œuvre par le Gouvernement de sa nouvelle politique de scolarité obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans.
  8. Dans l'enseignement primaire, neuf filles sont scolarisées pour dix garçons, et 34,1 pour cent des filles abandonnent leur scolarité prématurément, contre 28,4 pour cent des garçons<sup>15</sup>. De nombreuses filles quittent l'école pour cause de grossesse, surtout dans les régions septentrionales, où les statistiques de 2014 indiquaient que 10 pour cent des écolières du primaire des districts de Savanes et Zanzan étaient enceintes<sup>16</sup>. Le Plan national de développement 2016-2020 comprend des politiques visant à réduire le nombre de grossesses précoces.

---

<sup>8</sup> Institut national de la statistique. 2015. *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire*.

<sup>9</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2002. *Participation des femmes à la vie publique*. Paris.

<sup>10</sup> PAM. 2013. *Évaluation de la sécurité alimentaire au nord et à l'ouest*. Côte d'Ivoire; Institut national de la statistique. 2015. *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire*; Ministère de l'agriculture. 2016. *Suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire*. Côte d'Ivoire.

<sup>11</sup> Ministère de l'agriculture, 2016. *Suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire*. Côte d'Ivoire.

<sup>12</sup> Son indice est de 0,606 selon le Rapport sur le développement humain 2015.

<sup>13</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2015. Rapport sur le développement humain 2015.

<sup>14</sup> Ministère de l'éducation. 2015. *Résultats de l'évaluation de la lecture en CPI*.

<sup>15</sup> Banque mondiale. 2015. *Rapport d'État d'un système éducatif national (RESEN)*. Côte d'Ivoire,

<sup>16</sup> Ministère de l'éducation. 2014. *Statistiques scolaires 2013-2014*.

9. Une évaluation externe conduite en décembre 2015 confirmait la pertinence de l'appui du PAM aux repas scolaires, l'alignement sur les stratégies gouvernementales et la collaboration avec les partenaires du secteur de l'éducation à l'occasion de la conception des programmes<sup>17</sup>. Elle préconisait que le PAM: i) améliore le ciblage pour adapter les programmes aux ressources disponibles; ii) encourage la mise en place d'un mécanisme pérenne d'aide aux familles qui ne sont pas en mesure de payer le prix du repas scolaire fixé par le Gouvernement à 25 francs CFA (0,05 dollar); et iii) favorise l'autonomisation de groupements de petites agricultrices à proximité des écoles en les mettant en relation avec les marchés, en leur fournissant des outils et en les initiant aux pratiques comptables et agricoles en vue d'améliorer la qualité et la diversité de leur production et donc d'augmenter leurs revenus.
10. Les repas scolaires sont une composante majeure du système de protection sociale du Gouvernement, en vertu duquel ce sont les communautés qui gèrent les cantines. Toutefois, les capacités des communautés sont limitées en raison de divers facteurs: manque de terres fertiles, mécanisation insuffisante, irrigation peu développée et carence d'intrants financiers et agricoles, mauvaises conditions météorologiques et vieillissement de la population. Les inégalités entre les sexes accentuent ces problèmes: les femmes marginalisées lors de la prise de décisions assument l'essentiel des soins aux enfants et des tâches ménagères.
11. Le plan national de développement 2016-2020 définit la feuille de route que le Gouvernement doit suivre pour réaliser l'objectif de développement durable (ODD) 2 et abaisser le taux de malnutrition chronique, qui est de 31 pour cent à 20 pour cent d'ici à 2020<sup>18</sup>. L'équipe de pays des Nations Unies a élaboré le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2017-2020 en conformité avec le plan national de développement, en renforçant l'initiative Unis dans l'action.

### **Priorités du programme et partenariats**

12. Le programme de pays 200960 est en phase avec le plan national de développement, le PNUAD 2017-2020, les Objectifs stratégiques 1, 2 et 4 et les ODD 2 et 17. Ses trois composantes s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et facilitent la mise en place d'un système de protection sociale durable à l'appui du programme national de repas scolaires. Les activités seront menées en collaboration avec le Gouvernement, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des groupements de femmes et des partenaires ciblant les mêmes communautés.
13. Le programme de pays 200960 vise à:
  - contribuer à prévenir et à réduire la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, faciliter l'accès des femmes enceintes et des mères allaitantes aux services de santé et renforcer les capacités du Gouvernement pour la mise en œuvre des programmes intégrés de nutrition;
  - contribuer à améliorer la résilience et à réduire la vulnérabilité face aux chocs dans les communautés touchées par le changement climatique et renforcer les capacités du Gouvernement en matière d'atténuation des effets des catastrophes naturelles; et
  - encourager les investissements dans le capital humain en augmentant les taux de scolarisation et d'assiduité, surtout chez les filles, et en collaborant avec le Gouvernement pour élaborer une stratégie durable de transfert des responsabilités.
14. Le programme de pays 200960 s'attachera à renforcer les synergies entre les repas scolaires et la création d'actifs. L'approche en trois volets intégrera les interventions avec celles d'autres acteurs et favorisera la participation des communautés dans le but d'améliorer la résilience, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, les moyens d'existence, l'accès à la nourriture,

---

<sup>17</sup> Évaluation externe à mi-parcours du projet de développement 200465 (OEV/2015/003).

<sup>18</sup> Ministère de la santé et de l'hygiène publique. 2015. *Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016-2020*.

ainsi que les soins aux enfants et les services de santé, d'éducation et de protection sociale<sup>19</sup>. Un projet pilote s'attachera à examiner les corrélations entre les activités de diverses organisations: les repas scolaires, les programmes de supplémentation alimentaire et la formation aux bonnes pratiques de nutrition appuyés par le PAM; la création de jardins potagers et l'initiation aux nouvelles techniques agricoles dispensée aux femmes par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et les questions relatives à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement ainsi que le traitement de la malnutrition aiguë grave dont se charge le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

15. Le programme de pays favorisera l'instauration d'un environnement encourageant l'égalité entre les sexes au moyen d'activités portant sur la nutrition, la résilience et les repas scolaires, et utilisera les centres de santé, les structures communautaires et les cantines scolaires pour diffuser des messages de sensibilisation au VIH/sida et des informations concernant la nutrition.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR AN</b>										
	2017		2018		2019		2020		Total	
	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Garçons/ hommes	Filles/ femmes
<b>Composante 1 – Nutrition</b>										
Transferts de type monétaire pour la prévention de la malnutrition chronique chez les femmes enceintes et les mères allaitantes	–	2 000	–	2 000	–	2 000	–	2 000	–	<b>8 000</b>
Prévention de la malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 23 mois	25 500	24 500	25 500	24 500	25 500	24 500	25 500	24 500	<b>102 000</b>	<b>98 000</b>
<b>Total partiel</b>	<b>25 500</b>	<b>26 500</b>	<b>25 500</b>	<b>26 500</b>	<b>25 500</b>	<b>26 500</b>	<b>25 500</b>	<b>26 500</b>	<b>102 000</b>	<b>106 000</b>
<b>Composante 2 – Résilience</b>										
Assistance alimentaire en nature pour la création d'actifs	6 000	9 000	6 000	9 000	6 000	9 000	6 000	9 000	<b>24 000</b>	<b>36 000</b>
Transferts de type monétaire pour la création d'actifs	20 000	30 000	20 000	30 000	20 000	30 000	20 000	30 000	<b>80 000</b>	<b>120 000</b>
<b>Total partiel</b>	<b>26 000</b>	<b>39 000</b>	<b>26 000</b>	<b>39 000</b>	<b>26 000</b>	<b>39 000</b>	<b>26 000</b>	<b>39 000</b>	<b>104 000</b>	<b>156 000</b>
<b>Composante 3 – Repas scolaires</b>										
Repas scolaires <sup>*</sup>	102 000	98 000	91 800	88 200	82 620	79 380	74 358	71 442	<b>105 570</b>	<b>101 430</b>
Rations en nature à emporter	–	10 000	–	10 000	–	10 000	–	10 000	–	<b>40 000</b>
Transferts de type monétaire destinés aux rations à emporter	–	5 000	–	5 000	–	5 000	–	5 000	–	<b>20 000</b>
<b>Total partiel</b>	<b>102 000</b>	<b>98 000</b>	<b>91 800</b>	<b>88 200</b>	<b>82 620</b>	<b>79 380</b>	<b>74 358</b>	<b>71 442</b>	<b>105 570</b>	<b>101 430</b>
<b>TOTAL</b>	<b>153 500</b>	<b>163 500</b>	<b>143 300</b>	<b>153 700</b>	<b>134 120</b>	<b>144 880</b>	<b>125 858</b>	<b>136 942</b>	<b>311 570</b>	<b>363 430</b>

\* Réduction de 10 pour cent des bénéficiaires par an, et augmentation de 7 000 nouvelles inscriptions scolaires (5 pour cent) par an, à compter de 2018.

<sup>19</sup> À Bouna, par exemple, un programme pilote mené conjointement par la FAO, le PAM et l'UNICEF renforcera les mesures de prévention de la malnutrition afin d'améliorer la résilience des communautés rurales.

## Composante 1: Nutrition

16. Les activités liées à la nutrition seront fondées sur l'enquête démographique et sanitaire de 2012 menée par le Ministère de la santé et de l'hygiène publique et l'Institut national de la statistique. Elles seront centrées sur la prévention de la malnutrition aiguë et du retard de croissance, la sensibilisation aux besoins nutritionnels des personnes vivant avec le VIH et le sida, la coordination avec d'autres acteurs et le renforcement des capacités des pouvoirs publics aux fins d'une gestion des programmes de nutrition aux niveaux central et décentralisé.
17. Pendant la saison de soudure, 50 000 enfants âgés de 6 à 23 mois vivant dans les communautés du nord touchées par l'insécurité alimentaire dans lesquelles les taux de malnutrition aiguë globale et de malnutrition chronique sont élevés recevront du SuperCereal Plus ou des produits comparables. La prévention de la malnutrition aiguë et du retard de croissance sera mise en œuvre avec l'UNICEF, parallèlement à d'autres activités liées à la santé destinées à renforcer la résilience des communautés.
18. Les interventions à dimension nutritionnelle seront axées sur la prévention de la dénutrition, conformément au recentrage du PAM sur la prévention. Le PAM suspendra le traitement de la malnutrition aiguë modérée si les taux de malnutrition aiguë passent sous le seuil de 5 pour cent des enfants de moins de 5 ans et sous le seuil de 2 pour cent des femmes enceintes et des mères allaitantes.
19. Le PAM passera du soutien nutritionnel direct aux personnes vivant avec le VIH et le sida à une programmation tenant compte du VIH. Les 2 000 bénéficiaires actuels seront transférés à des programmes gérés par des ONG et le Gouvernement. Le PAM continuera de coordonner le dialogue sur les politiques et le soutien nutritionnel selon que de besoin, ce qui permettra de réévaluer les différentes approches en matière de protection sociale des personnes vivant avec le VIH et le sida.
20. Les communautés rurales vulnérables recevront des aliments nutritifs spéciaux par l'intermédiaire des groupes s'occupant d'apprentissage et de récupération nutritionnelle<sup>20</sup>, qui sont appuyés par le programme national de nutrition. Ces groupes encouragent le dépistage systématique de la malnutrition aiguë et les activités de communication visant à faire évoluer les comportements, et donnent des informations sur l'utilisation des aliments nutritifs spéciaux et sur les autres services de lutte contre la malnutrition. Le PAM et ses partenaires s'attacheront à promouvoir la production et la consommation d'aliments nutritifs, et enseigneront aux bénéficiaires les bonnes pratiques d'alimentation et d'hygiène des nourrissons et des jeunes enfants. Ces activités seront adaptées aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Le nombre de bénéficiaires est établi en fonction du plan national de nutrition ainsi que des capacités de mise en œuvre et de l'expérience du PAM<sup>21</sup>.
21. Le Ministère de la santé a déterminé que la sous-utilisation des services de soins prénatals et post-natals dans les centres de santé était l'une des causes de la malnutrition chez les femmes enceintes et les mères allaitantes. En conséquence, le PAM utilisera des transferts monétaires assortis de conditions comme première étape pour encourager celles qui vivent en situation d'insécurité alimentaire dans des villages reculés à participer aux activités à dimension nutritionnelle. Des transferts destinés à 8 000 femmes enceintes et mères allaitantes (2 000 par an) leur permettront de couvrir le coût des consultations trimestrielles, du transport et des produits alimentaires ainsi qu'une partie des dépenses occasionnées par l'achat des médicaments prescrits. Les enseignements tirés de cette initiative pilote seront intégrés à un programme plus large de protection sociale.
22. Le PAM continuera de collaborer avec les responsables du programme national de nutrition et le Conseil national de la nutrition pour améliorer la coordination et renforcer les capacités institutionnelles en vue d'obtenir des résultats pérennes.

---

<sup>20</sup> Foyer fixe d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle.

<sup>21</sup> En 2015, le PAM est venu en aide à 1 100 femmes enceintes et mères allaitantes dans le cadre d'activités de supplémentation alimentaire.

## Composante 2: Résilience

23. Les activités portant sur la résilience appuieront la réalisation de l'objectif national de protection sociale consistant à améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables. Le PAM ciblera les communautés des régions septentrionales où les conditions agroécologiques limitent les cultures des ménages vulnérables. L'absence d'autres activités rémunératrices accentue la vulnérabilité de ces communautés face aux effets du changement climatique sur les cultures vivrières et commerciales.
24. Le PAM poursuivra ses partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, l'UNICEF et ONU-Femmes dans le but de coordonner les programmes menés dans les mêmes zones et de renforcer les capacités des autorités nationales et locales. Ces partenariats seront régis par le cadre conceptuel interorganisations pour renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que par la politique du PAM en matière de résilience. Le Plan national stratégique multisectoriel de nutrition lancé par le Gouvernement a vocation à coordonner les interventions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition menées par diverses parties prenantes. Le renforcement de la résilience sera couplé aux activités du Gouvernement et d'autres partenaires, en mettant à profit le soutien technique apporté par le PAM à l'élaboration du plan.
25. La conception et la mise en œuvre des activités de création d'actifs suivent l'approche tridimensionnelle en vertu de laquelle les communautés, les contreparties gouvernementales et les partenaires planifient et élaborent ensemble des programmes axés sur les bénéficiaires et adaptés au contexte pour remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les activités seront sélectionnées en concordance avec la programmation des moyens d'existence saisonniers et les outils de planification participative à l'échelle des communautés, en tirant parti des constatations issues des recherches sur les liens entre la création d'actifs et l'émancipation socioéconomique<sup>22</sup>.
26. Les interventions de création d'actifs renforceront la résilience et les capacités d'adaptation de 65 000 bénéficiaires par an dans les communautés vulnérables, dont 60 pour cent seront des femmes. Lorsque les conditions économiques et sociales le permettent, ces activités seront appuyées par des transferts de type monétaire; une attention particulière sera accordée à l'émancipation économique des femmes et aux avantages découlant de ces interventions pour la production vivrière locale et les marchés. Les activités portant sur la résilience seront mises en œuvre dans les communautés ciblées par les deux autres composantes du programme de pays 200960 afin de maximiser les synergies et les effets.
27. Les actifs à créer seront sélectionnés en fonction du contexte, en prenant en considération les moyens d'existence, les besoins des femmes et des hommes et les chocs potentiels. Des consultations prenant en compte la problématique hommes-femmes menées avec les communautés permettront de déterminer les activités à court et long termes susceptibles de remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et des chocs, et de promouvoir l'autonomisation aussi bien des femmes que des hommes.
28. L'assistance alimentaire sera liée à la création d'actifs pendant la saison de soudure allant d'avril à septembre, période durant laquelle les produits alimentaires sont rares et chers. Dans les régions où les marchés fonctionnent, des transferts de type monétaire apporteront une assistance à 10 000 participants ciblés, dont 60 pour cent de femmes, ainsi qu'à leur famille, soit 50 000 personnes au total. Dans les villages isolés n'ayant pas accès aux marchés pendant la saison des pluies, le PAM fournira une assistance alimentaire en nature de juin à août à 3 000 participants et à leur famille, soit 15 000 personnes en tout. Les participants seront sélectionnés sur la base d'évaluations de la sécurité alimentaire et d'entretiens avec des groupes de concertation appuyant le ciblage individuel volontaire. Le PAM et ses partenaires encourageront une participation équitable des femmes aux groupes de concertation et à la prise de décisions tout au long du programme de pays, moyennant un soutien particulier à la

---

<sup>22</sup> Les zones et les populations vulnérables ont été définies et ciblées au moyen du cadre harmonisé d'évaluation.

participation des femmes aux activités de création d'actifs compte tenu du rôle qu'elles assument au sein du ménage et auprès des enfants.

29. Des programmes à dimension nutritionnelle seront intégrés aux interventions relatives aux moyens d'existence: la culture de patates douces à chair orange, introduite récemment dans le nord par Helen Keller International, est un exemple d'innovation visant à prévenir la malnutrition dans le cadre des moyens d'existence qui est potentiellement transposable à plus grande échelle. Le PAM collaborera avec les Ministères du travail, de la protection sociale et de l'agriculture ainsi qu'avec le Bureau du Premier Ministre, qui coordonne le Plan national stratégique multisectoriel de nutrition.

### **Composante 3: Repas scolaires**

30. Cette composante continuera à appuyer les enfants qui reçoivent des repas scolaires au titre du projet de développement 200465, lequel se termine à la fin de 2016. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation externe<sup>23</sup> et en concertation avec le Ministère de l'éducation, le PAM appuiera la mise en place de mécanismes sociaux destinés à fournir durablement des subventions pour garantir l'accès des enfants de ménages vulnérables aux repas scolaires. Le PAM s'efforcera de mobiliser des ressources et des compétences techniques dans le domaine agricole pour mettre sur pied des groupements d'agricultrices à proximité des écoles.
31. Le PAM continuera d'appuyer les repas scolaires dans les régions vulnérables où les taux de scolarisation des filles et des garçons sont bas et où la prévalence de la malnutrition chronique, de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté est élevée, comme l'atteste la stratégie nationale d'alimentation scolaire 2012-2017. Le PAM donnera la priorité aux écoles accusant de mauvais résultats au plan de l'éducation et de fortes disparités entre filles et garçons, en fournissant un déjeuner par jour de classe à 200 000 enfants pour augmenter les taux de scolarisation et d'assiduité, en particulier des filles, et remédier aux carences en micronutriments.
32. Des rations à emporter (en nature ou sous forme monétaire) seront fournies sur une base trimestrielle à 15 000 filles en cinquième et sixième années de scolarité pour inciter les parents à les maintenir à l'école. Compte tenu du nombre croissant de grossesses précoces dans ce groupe d'âge, cette assistance qui cible les filles vulnérables pour leur permettre de terminer le cycle primaire, prendra la forme d'une distribution trimestrielle de 50 kilogrammes de riz (ou de l'équivalent en espèces), à titre d'incitation à maintenir un taux d'assiduité de 80 pour cent. Le PAM utilisera les écoles pour promouvoir l'éducation nutritionnelle dans le cadre de jardins scolaires et encouragera les communautés à fournir aux établissements des produits frais pour diversifier le plus possible l'alimentation.
33. En partenariat avec ONU-Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'UNICEF, le PAM s'appuiera sur l'analyse nationale des disparités entre les sexes que réalisera prochainement le Gouvernement pour invoquer des arguments en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.

---

<sup>23</sup> Évaluation externe à mi-parcours du projet de développement 200465 [OEV/2015/003].



<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR COMPOSANTE</b>				
	<b>Composante 1 – Nutrition</b>	<b>Composante 2 – Résilience</b>	<b>Composante 3 – Repas scolaires</b>	<b>TOTAL</b>
Riz ( <i>g/personne/jour</i> )	–	400	150	<b>550</b>
Légumes secs ( <i>g/personne/jour</i> )	–	50	30	<b>80</b>
Huile végétale ( <i>g/personne/jour</i> )	–	25	10	<b>35</b>
SuperCereal Plus ( <i>g/personne/jour</i> )	200	–	–	<b>200</b>
Micronutriments en poudre ( <i>g/personne/jour</i> )	–	–	0,4	<b>0,4</b>
Sel iodé ( <i>g/personne/jour</i> )	–	–	5	<b>5</b>
Ration à emporter ( <i>g/personne/jour</i> )	–	–	111 <sup>24</sup>	<b>111</b>
<b>TOTAL (<i>g/personne/jour</i>)</b>	<b>200</b>	<b>475</b>	<b>306,4</b>	<b>981,4</b>
Espèces/bons ( <i>dollars/personne/jour</i> )	0,33	0,52	0,08	
Total kcal/jour	806	1 887	751	
% de kcal d'origine protéique	16	9	10	
% de kcal d'origine lipidique	23	14	14	
Nombre de jours d'alimentation par an	90	132	120	

34. L'accès à la nourriture, qui constitue le plus sérieux problème des ménages vulnérables dans le nord, est responsable de carences en micronutriments et d'un faible niveau de consommation alimentaire. Les rations du PAM apporteront une part significative des besoins énergétiques quotidiens et compléteront les produits alimentaires fournis par les communautés à titre de contribution aux repas scolaires. L'utilisation des micronutriments en poudre, du SuperCereal Plus et de l'huile végétale enrichie dans les interventions à dimension nutritionnelle est essentielle pour réduire le retard de croissance et augmenter l'apport en micronutriments.
35. La valeur de l'assortiment alimentaire pour les transferts de type monétaire a été calculée sur la base des prix en vigueur en juin 2016. Chaque participant aux activités de création d'actifs recevra jusqu'à 46 500 francs CFA (80 dollars) par mois pour couvrir les besoins alimentaires de son ménage. Les montants en espèces alloués aux femmes enceintes et aux mères allaitantes ainsi qu'aux accompagnateurs soignants qui participent aux consultations prénatales et post-natales seront complétés pour couvrir les frais moyens de transport à hauteur de 3 000 francs CFA et les frais d'abonnement à hauteur de 7 800 francs CFA<sup>25</sup>. Les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront 11 600 francs CFA (20 dollars) par consultation.

<sup>24</sup> La ration à emporter est calculée sur la base de 50 kilogrammes par personne, pour un ménage de cinq personnes pendant 90 jours.

<sup>25</sup> Éléments calculés sous forme de montant forfaitaire et sur la base du coût moyen estimatif des prescriptions.

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS PAR COMPOSANTE*</b>					
		<b>Composante 1 – Nutrition</b>	<b>Composante 2 – Résilience</b>	<b>Composante 3 – Repas scolaires</b>	<b>Total</b>
Riz	<i>tonnes</i>	–	1 584	18 009	<b>19 593</b>
	<i>dollars</i>	–	1 015 451	11 037 442	<b>12 052 893</b>
Légumes secs	<i>tonnes</i>	–	198	2 393	<b>2 591</b>
	<i>dollars</i>	–	149 943	1 435 395	<b>1 585 338</b>
Huile végétale	<i>tonnes</i>	–	100	800	<b>900</b>
	<i>dollars</i>	–	65 340	956 196	<b>1 021 536</b>
SuperCereal Plus	<i>tonnes</i>	3 600	–	–	<b>3 600</b>
	<i>dollars</i>	3 139 200	–	–	<b>3 139 200</b>
Micronutriments en poudre	<i>tonnes</i>	–	–	13	<b>13</b>
	<i>dollars</i>	–	–	229 328	<b>229 328</b>
Sel iodé	<i>tonnes</i>	–	–	400	<b>400</b>
	<i>dollars</i>	–	–	54 205	<b>54 205</b>
<b>TOTAL</b>	<i>tonnes</i>	3 600	1 882	21 615	<b>27 097</b>
	<i>dollars</i>	3 139 200	1 230 734	13 712 566	<b>18 082 499</b>
Transferts de type monétaire ( <i>en dollars</i> )		641 100	13 718 004	2 044 752	<b>16 403 856</b>
Développement et augmentation des capacités ( <i>en dollars</i> )		–	–	–	<b>4 285 147</b>
<b>TOTAL (<i>en dollars</i>)</b>		<b>3 780 300</b>	<b>14 948 774</b>	<b>15 757 331</b>	<b>34 486 405</b>
<b>% du total des besoins</b>		<b>11</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>100</b>

\* Les montants correspondent uniquement à la valeur des transferts.

## Gestion du programme et des risques

36. Le PAM travaillera en partenariat avec des opérateurs de téléphonie mobile pour fournir des transferts monétaires aux bénéficiaires, dispositif qui a bien fonctionné ces quatre dernières années. S'agissant de la création d'actifs, des rations scolaires à emporter et des activités nutritionnelles, on utilise le coût d'un assortiment alimentaire complet pour déterminer la valeur du transfert monétaire<sup>26</sup>.
37. Au cours des quatre dernières années, le PAM et ses partenaires des Nations Unies sont passés des interventions d'urgence à des programmes de redressement et de développement. Cette réorientation a nécessité un important appui au Gouvernement sous forme d'assistance technique et de renforcement des capacités, en particulier dans le domaine de la formulation de politiques et de plans tels que le plan stratégique multisectoriel de nutrition et la stratégie de protection sociale 2015-2020, parallèlement à l'assistance apportée aux populations touchées par la crise post-électorale.
38. Le programme de pays 200960 poursuivra l'assistance technique dispensée par le PAM ainsi que les activités de renforcement des capacités pour aider le Gouvernement à élaborer des politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et des approches de réduction et d'atténuation des risques de catastrophe. L'objectif sera de transférer progressivement les

<sup>26</sup> La valeur Oméga est calculée pour chaque composante de l'assortiment alimentaire afin de déterminer la modalité la plus efficiente.

responsabilités aux contreparties nationales, en particulier celles du programme-phare de repas scolaires. Là où les capacités sont insuffisantes pour mener à bien les activités de nutrition et de protection sociale, le PAM fournira un appui opérationnel en attendant que le Gouvernement soit en mesure d'assurer la coordination et la gestion des opérations.

39. Les inégalités entre les sexes et les pratiques culturelles discriminatoires sont autant d'obstacles à la fréquentation scolaire des filles et à la participation des femmes sur un pied d'égalité à la prise de décisions. En conséquence, le PAM poursuivra son action de sensibilisation et d'information pour promouvoir l'égalité des sexes au sein des communautés ciblées. Conformément à la stratégie nationale en matière de problématique hommes-femmes 2016-2020, à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à la stratégie régionale de mise en œuvre pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, les femmes, les hommes, les filles et les garçons participeront équitablement à la sélection des activités et à la prise de décisions au niveau des communautés, et seront représentés paritairement au sein des comités ainsi que dans le contexte de la mise en œuvre, du suivi et de l'adaptation des initiatives.
40. L'irrégularité des précipitations et l'imprévisibilité des chocs liées aux fluctuations des cours du cacao et du café sur les marchés internationaux pourraient affecter la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des groupes vulnérables. Le suivi des prix sur les marchés locaux et internationaux devrait permettre d'anticiper l'instabilité des prix et d'en atténuer les effets.
41. Le PAM analysera les marchés pour sélectionner les sites où les transferts de type monétaire présentent un avantage comparatif par rapport aux transferts alimentaires en nature. Il poursuivra son partenariat avec l'Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers pour recueillir des données sur les marchés dans les zones d'intervention dans le but de maintenir l'alignement précis de la valeur des transferts monétaires.
42. La mobilisation des ressources constitue un véritable défi pour les pays qui sont parvenus au statut de pays à revenu intermédiaire, mais où la croissance ne profite à tous et où l'accès restreint aux opportunités économiques compromet la stabilité sociale et politique. Le savoir-faire du PAM dans des domaines prioritaires pour le pays tels que la nutrition et le soutien en faveur de l'éducation, des moyens d'existence et du renforcement de la résilience devrait attirer des financements directs émanant du Gouvernement et des ressources provenant de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et d'autres donateurs<sup>27</sup>.
43. En avril 2016, le Gouvernement a adopté le nouveau plan stratégique multisectoriel de nutrition, qui intègre les contributions techniques et financières du PAM. Le PAM aidera le Conseil national de la nutrition à mettre en œuvre et à coordonner ce plan en augmentant les capacités des fonctionnaires au niveau décentralisé. Pour le programme de repas scolaires, il collaborera avec les services techniques gouvernementaux et *l'Associazione Volontari per il Servizio Internazionale* en vue d'organiser des cours d'alphabétisation appuyés par l'initiative McGovern-Dole.
44. Le PAM encouragera le Gouvernement à prendre en compte dans sa stratégie relative aux repas scolaires pour 2017-2020 les recommandations issues de l'atelier sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation<sup>28</sup>. Il appuiera en outre l'élaboration d'une politique et d'un plan d'exécution visant à promouvoir les achats locaux auprès de groupements d'agricultrices établis à proximité des cantines scolaires.
45. Pour aider le Gouvernement à renforcer ses capacités en matière de préparation et d'intervention en cas de crise, le PAM et ses partenaires fourniront un appui technique au Ministère de l'environnement.

---

<sup>27</sup> Une contribution confirmée d'un montant de 28,4 millions de dollars émanant du Programme international McGovern-Dole d'assistance alimentaire au profit de l'éducation et de la nutrition infantile sera utilisée pour financer le soutien apporté par le PAM aux repas scolaires. La possibilité de partenariats avec le secteur privé sera examinée dans le cadre du PNUAD.

<sup>28</sup> Le plan proposé comprend des actions préconisées à la suite de la visite officielle effectuée par le Gouvernement en octobre 2013 au Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim à Brasilia.

### **Gestion des risques liés à la sécurité**

46. Les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées, mais le référendum constitutionnel prévu prochainement et les élections municipales qui devraient se dérouler fin 2016 pourraient créer des tensions; la présence de groupes armés dans les pays voisins constitue également une menace pour la sécurité. Le Gouvernement a renforcé les mesures de sécurité depuis la fusillade de Grand-Bassam en mars 2016, mais le risque d'attaques demeure.
47. La réconciliation nationale entre communautés ethniques est un réel défi pour le Gouvernement, et les questions liées à la nationalité et au régime foncier entretiennent les tensions. Le PAM et ses partenaires continueront de promouvoir la cohésion sociale en nouant le dialogue avec les personnes vulnérables issues de différents groupes ethniques dans le cadre de campagnes de sensibilisation menées conjointement dans les régions ciblées. Le plan d'action interorganisations sera actualisé régulièrement.

### **Suivi et évaluation**

48. Les modalités du suivi et de l'évaluation seront actualisées afin de tenir compte de toutes les composantes du programme de pays 200960. Des plans seront établis en collaboration avec les partenaires opérationnels pour suivre les processus, les produits et les effets directs. Un examen à mi-parcours et une évaluation finale sont programmés en vue de tirer des enseignements de l'expérience.
49. Le PAM établira des données de référence au premier trimestre de 2017 et communiquera les résultats conformément au cadre logique. Le programme de pays 200960 continuera le suivi post-distribution et adaptera la mise en œuvre à la lumière des avis des bénéficiaires et de l'évolution du contexte. Les questions liées à la problématique hommes-femmes seront prises en compte lors de la conception des enquêtes, de la collecte et de l'analyse des données.
50. Le programme de pays 200960 s'appuiera sur les enseignements dégagés à la suite de l'introduction par le PAM de la technologie mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité pour améliorer la couverture géographique et la fréquence du suivi en utilisant des systèmes de téléphonie mobile efficaces pour recueillir les données sur les effets directs et les avis des bénéficiaires. Les constatations seront comparées deux fois par an aux informations réunies à l'occasion des entretiens de suivi post-distribution.
51. Pour que les constatations issues du suivi servent efficacement à la prise de décisions, une présentation matricielle des recommandations permettra de suivre les questions liées à la mise en œuvre et guidera les ajustements mensuels à apporter à la conception des activités du PAM. Ce dernier utilisera sa boîte à outils institutionnelle pour surveiller les prix des produits alimentaires et noter les évolutions saisonnières dans les zones d'intervention où l'on recourt aux transferts de type monétaire. Son partenariat avec l'Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers facilitera le suivi régulier de l'évolution des prix des produits alimentaires.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	19 593	12 052 893	
Légumes secs	2 591	1 585 338	
Huile et matières grasses	900	1 021 536	
Aliments composés et mélanges	3 600	3 139 200	
Autres	413	283 533	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>27 097</b>	<b>18 082 499</b>	
Transport extérieur		3 261 461	
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 909 740	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		2 980 133	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>29 233 833</b>	
Transferts de type monétaire et bons		16 403 856	
Coûts connexes		1 834 359	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>			<b>18 238 215</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>			<b>4 285 147</b>
Coûts opérationnels directs			51 757 195
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			12 178 770
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>63 935 965</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			4 475 518
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>68 411 483</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	2 753 481
Agents des services généraux	4 388 616
<b>Total partiel</b>	<b>7 142 097</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>81 272</b>
<b>Sécurité</b>	<b>1 286 240</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>1 356 071</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>400 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>12 178 770</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Résultats transversaux</b>		
C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences	<p>C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)</p> <p>C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes</p>	
C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité	C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection	
C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM	<p>C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert</p> <p>C.3.2 Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)</p> <p>C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité</p>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation</b>		
<b>Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture (Cible 1 de l'ODD 2)</b>		
<b>Catégorie d'effet direct</b>		
1.1 Maintien/amélioration de l'accès des ménages à une alimentation suffisante	1.1.1 Score de consommation alimentaire 1.1.2 Indice des stratégies de survie 1.1.3 Proportion de ménages et de personnes faisant état d'avantages découlant d'une amélioration de la base d'actifs de subsistance 1.1.4 Taux brut de scolarisation des garçons et des filles 1.1.5 Taux de fréquentation dans les écoles primaires aidées par le PAM, par sexe 1.1.6 Ratio filles/garçons scolarisés dans les écoles primaires aidées par le PAM 1.1.7 Proportion d'élèves qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM	La situation demeure stable sur le plan politique Les donateurs apportent en temps voulu un soutien suffisant Les partenaires coopérants fournissent des services techniques et des intrants complémentaires
<b>Catégorie de produit</b>		
Produits alimentaires de qualité fournis en quantité suffisante et en temps voulu aux bénéficiaires ciblés	1.1.1 Nombre de bénéficiaires recevant des produits alimentaires, par sexe 1.1.2 Quantité de produits alimentaires fournis	
Transferts de type monétaire d'un montant suffisant fournis en temps voulu aux bénéficiaires ciblés	1.2.1 Nombre de bénéficiaires recevant des transferts de type monétaire, par sexe 1.2.2 Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés	
Articles non alimentaires fournis aux bénéficiaires ciblés	1.3.1 Nombre de bénéficiaires recevant des articles non alimentaires	
Actifs naturels et matériels créés, remis en état ou entretenus par les groupes ciblés	1.4.1 Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure	



<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition</b>		
<b>Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition (Cible 2 de l'ODD 2)</b>		
<b>Catégorie d'effet direct</b>		
2.1 Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments	2.1.1 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) 2.1.2 Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance) 2.1.3 Proportion de groupes cibles recevant l'apport alimentaire minimum acceptable 2.1.4 Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes	La situation demeure stable sur le plan politique Les donateurs apportent en temps voulu un soutien suffisant Les partenaires coopérants fournissent des services techniques et des intrants complémentaires
2.2 Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à recenser, cibler et aider les populations en situation de vulnérabilité sur le plan nutritionnel	2.2.1 Score de capacité Faim zéro	
<b>Catégorie de produit</b>		
Produits nutritionnels spéciaux fournis aux bénéficiaires ciblés	2.1.1 Nombre de bénéficiaires recevant des produits nutritionnels spéciaux 2.1.2 Quantité de produits alimentaires enrichis fournis 2.1.3 Quantité de produits nutritionnels spéciaux fournis	
Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	2.2.1 Nombre de personnes recevant trois messages clés sur la nutrition 2.2.2 Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM 2.2.3 Nombre de personnes recevant des conseils en matière de nutrition fournis avec l'appui du PAM	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD</b>		
<b>Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD</b>		
<b>Catégorie d'effet direct</b>		
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel	4.1.1 Score de capacité Faim zéro	La situation demeure stable sur le plan politique Les donateurs apportent en temps voulu un soutien suffisant Les partenaires coopérants fournissent des services techniques et des intrants complémentaires
<b>Catégorie de produit</b>		
Cours de formation dispensés aux autorités nationales, à la société civile, aux membres des communautés, aux groupements d'agriculteurs ou aux personnes ciblées	4.1.1 Nombre d'agents publics formés 4.1.2 Nombre d'activités de formation réalisées 4.1.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées	

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance